



- Formation et emploi -

La Région ouvre 4 nouvelles antennes de l'Ecole régionale du numérique

Face aux besoins en recrutement du secteur, la Région Occitanie pérennise le réseau régional des Ecoles du numérique, premier du genre en France. Réunis ce jeudi 9 février en commission permanente, les élus régionaux ont approuvé, sur proposition de la présidente Carole Delga, la candidature de 20 collectivités, 4 nouvelles et 16 renouvelées, pour accueillir sur leur territoire une formation de l'Ecole régionale du numérique pour les trois prochaines années.

Caylus (82), Sète (34), Millau (12) et Albi (81) viennent de rejoindre le réseau des Ecoles régionales du numérique créé par la Région Occitanie. Retenues dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, ces collectivités accueilleront bientôt sur leur territoire une formation certifiante au numérique, ouverte à tous les publics (jeunes, salariés en reconversion, demandeurs d'emploi...) et notamment les personnes les plus éloignées de l'emploi.

« Quand nous avons créé les premières Ecoles régionales du numérique, hors des métropoles, pour des petits groupes de stagiaires et avec comme seul critère la motivation, c'était un vrai pari. Aujourd'hui, tant les taux d'insertion à la sortie de formation que la croissance du secteur, prouvent que nous avons eu raison d'anticiper et d'innover », a rappelé la présidente de Région Carole Delga avant de préciser :

« Nous avons décidé de pérenniser les Ecoles régionales du numérique pour aider les chefs d'entreprises régionaux à trouver les compétences et les talents nécessaires à leur développement. Ces formations innovantes sont complémentaires du Pacte pour l'embauche que nous avons lancé pour lever les freins à l'emploi sur les métiers en tension, dans les tous les départements. Avec des solutions concrètes aux problèmes de mobilité, de garde d'enfant ou encore de logement, nous agissons que chaque entrée en formation soit un pas décisif vers l'accès à un emploi de qualité. »

La Région Occitanie prend en charge 100 % des frais de formation des stagiaires répartis sur l'ensemble des antennes du réseau, ainsi que leur rémunération, pour un montant total de 2,5 M€. Les collectivités partenaires quant à elles, s'engagent à articuler la formation avec les entreprises locales et mettre à disposition les locaux qui accueilleront les stagiaires.

20 communes d'Occitanie accueillent une Ecole régionale du numérique : Auch, Lourdes, Pamiers, Cahors, Moissac, Castres, Mende, Alès, Lunel, Béziers, Perpignan, Carcassonne, Rodez, Saint-Gaudens, Montpellier, Toulouse, Caylus, Millau, Albi, Sète.

Ecole régionale du numérique : un réseau de formations innovantes au numérique

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est la 1^{ère} Région à avoir créé une **Ecole régionale du numérique** sous la forme d'un **réseau innovant de formations**, déployé sur l'ensemble des 13 départements de la région. Ces formations s'adressent aux demandeurs d'emploi possédant un faible niveau de qualification dans un secteur à fort potentiel d'emploi qui compte **18 500 entreprises** et **plus de 64 000 emplois** en Occitanie, avec une croissance des offres d'emploi de 5,9% en 2023.

Les métiers visés sont ceux du développement web / mobile, de la maintenance réseaux et de l'infographie, particulièrement porteurs d'emploi. Sur les précédentes années, les résultats d'insertion enregistrés sont élevés avec **près de 80% de sorties positives à l'issue de la formation**.

Depuis la création de l'Ecole régionale du numérique, fin 2015, la Région a ouvert **20 antennes de formation**, dans les 13 départements de l'Occitanie.

Une des originalités de l'Ecole régionale du numérique est le choix fait par la Région de s'appuyer sur des partenariats forts avec les collectivités locales prêtes à accueillir ces écoles, en mettant à disposition un local et en favorisant la mise en relation directe avec les acteurs économiques du territoire. Ces partenariats permettent d'expérimenter des offres adaptées à chaque territoire et à leurs besoins.

L'Ecole régionale du numérique en chiffres

- **20 antennes** réparties sur les 13 départements ;
- Plus de **1700 personnes** formées ;
- **87% de réussite** à la certification ;
- **80% d'insertion professionnelle** 18 mois après la certification (60% de salariés et 20% en poursuite d'études) ;
- **82% des apprenants** jugent bénéfique et utile la formation pour trouver un emploi ;
- **100% des frais de formation** pris en charge par la Région.

■ **Contact presse :**

service.presse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 49 | 52 75 – 04 67 22 81 31
[@presseoccitanie](#)